



MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **Marielle RENOULT**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE CHARENTE-MARITIME
MARITIME / DRCTE / BAE
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 07/03/2023 15:31:28

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73219581**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son Directeur Vincent TOUSSAINT , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE 1er AVIS
Projet de construction d'une centrale
photovoltaïque sur la commune de GUITINIÈRES
RD PROJET 4**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**SUD-OUEST
L'AGRICULTEUR CHARENTAIS**

**CHARENTE MARITIME
CHARENTE MARITIME**

Le 11/03/2023 *ok*

Le 10/03/2023 *ok*

Vincent TOUSSAINT

Directeur 

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

SUD OUEST Emploi

Retrouvez les offres emploi dans la région sur sudouest-emploi.com

Carrières et professions

Santé



La MSA (Mutualité sociale agricole) des Charentes recrute en CDI à temps complet un

Médecin du travail Chef de service (m/f)

Poste basé à Saintes (17) ou Angoulême (16), prise de fonction souhaitée le 15 mai 2023.

Sous l'autorité du Directeur Général, vous assurerez l'organisation technique et le management d'une équipe pluridisciplinaire composée de 36 personnes : médecins du travail, infirmiers en santé au travail, conseillers en prévention, assistantes administratives et 2 responsables.

Vos missions : piloter, coordonner, organiser, sécuriser l'activité de ce service qui a pour objectifs de préserver la santé des salariés et non-salariés agricoles, et d'améliorer leurs conditions de travail ; participer à l'évaluation des risques professionnels et à la prévention dans le cadre d'actions en milieu de travail ; contribuer au maintien en emploi des travailleurs agricoles ; exercer une activité de médecin du travail sur un secteur limité ; représenter la MSA des Charentes auprès d'entreprises ou partenaires extérieurs.

Organisation du travail : autonomie d'organisation, souplesse des horaires, appui d'un secrétariat, statut salarié au forfait jour, possibilité de travail à distance, véhicule de service.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 31 mars 2023 à : recrutement@charentes.msa.fr

Emplois publics



LA DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES ATLANTIQUE RECRUTE

10 AGENTS D'EXPLOITATION PRINCIPAUX DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT (H/F)

Vous assurez les missions de patrouillage, d'exploitation, d'entretien et d'intervention sur le réseau routier national.

- 7 agents par concours externe
- 3 agents par concours interne

- **Date limite de réception des dossiers :** vendredi 7 avril 2023 à 16 heures.
- **Épreuves écrites :** mercredi 26 avril 2023 à Champniers (dépt. 16)
- **Épreuves pratiques et oral :** 24-25-26 mai 2023
- **Localisation indicative des postes :** dépt 86-16-17-33

Le dossier d'inscription peut être téléchargé sur le site www.dir.atlantique.developpement-durable.gouv.fr ou dira.fr
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'unité développement des compétences au 05 57 81 65 30 ou 05 57 81 65 29.

Offres d'emploi

Transport/Logistique

Société SZD à St Georges des Coteaux recherche un PORTEUR DE JOURNAUX (H/F) possédant un moyen de locomotion, pour assurer la vente et la livraison du quotidien SUD OUEST sur le secteur de SAINTES (17). Statut indépendant (Vendeur-copporteur de presse). Commissions motivantes. Pour tout renseignement et candidature, tél 05 46 90 33 44 saintes@depsa.com

SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE Secteur Céréales/Délagation et Produits Agricoles à La Rochelle (17) recherche UN CHARGÉ D'EXECUTION/CONTRÔLEUR TERRAIN (H/F) sur le port de la Rochelle/Pallice. Compétences requises : Anglais. Formation interne assurée. Permis B. Déplacements éventuels (véhicule fourni) Env CV à culapallice@controlunion.com



Sud Ouest emploi

Un bon recrutement ça ne s'improvise pas.

CONSEIL PERSONNALISÉ | EXPERTISE PROXIMITÉ | DIFFUSION CIBLÉE | RÉACTIVITÉ

souemploi@sudouest.fr - 05 35 31 27 42



Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 90 000 €



Région Nouvelle-Aquitaine

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE (Travaux)

Lycée René Josué Valin à La Rochelle (17)
Travaux de remplacement
du système de sécurité incendie
Lot unique

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Région Nouvelle-Aquitaine.
N° SIRET : 2006375900011

Ville : Bordeaux. Code postal : 33077
Groupement de commandes : Non.

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation. Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-emp.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2023P000701165

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Nom du contact : DACP - Adresse mail : commandementaire@nouvelle-aquitaine.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC.

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limite de réception des plis : Le 4 avril 2023 à 12 heures.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdites.

Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Critères d'attribution : Se référer au RC.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Lycée René Josué Valin à La Rochelle (17) - Travaux de remplacement du système de sécurité incendie - Lot unique.

Code CPV principal : 45311200-2

Type de marché : Travaux.

Lieu principal d'exécution : Lycée René Josué Valin à La Rochelle, rue Henri-Barbousse, 17000 La Rochelle

Valeur estimée du besoin en euros : -

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.

Section 5 : Lots

Marchés allés : Non.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non.

Autres informations complémentaires : Les variantes sont interdites.

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'un poste de livraison, d'un poste de transformation, d'un poste de transformation livraison, d'une citerne incendie et d'une clôture sur la commune de Guîtres

Ce sera procédé, le **jeudi 3 avril 2023** au **vendredi 5 mai 2023 inclus**, soit une durée de 33 jours, à l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'un poste de livraison, d'un poste de transformation, d'un poste de transformation livraison, d'une citerne incendie et d'une clôture, au lieu dit Les Renteneux Le Touzinard par la société RD PROJET 4 sur la commune de Guîtres.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : RD PROJET 4, ZAC des Champs de Lescaze, 47310 Roquefort, Tél. 06 31 59 69 73.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique « publications/consultations du public ». Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement (tél. 05 46 27 43 00).

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Guîtres, siège de où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de M^{me} le Commissaire enquêteur, à la mairie de Guîtres, 3, route de la Bergerie, 17500 Guîtres, et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

M^{me} Françoise MAUBERT a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Elle se tiendra en personne à la disposition du public, en mairie de Guîtres, aux jours et heures suivants :

Lundi 3 avril 2023 de 9 h à 12 heures.
Judi 20 avril 2023 de 9 h à 12 heures.
Vendredi 5 mai 2023 de 14 h à 17 heures.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles suivantes en vigueur.

Le commissaire enquêteur remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du Code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société RD PROJET 4.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'Environnement) et à la mairie de Guîtres pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

Plan Local d'Urbanisme



Commune d'Arvert

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du lundi 6 mars 2023, le Conseil Municipal de la commune d'ARVERT a décidé de prescrire la révision du plan local d'urbanisme approuvé le 14 décembre 2006 et ayant fait l'objet de modifications simplifiées le 29 juillet 2010, 8 juillet 2011, 23 janvier 2017.

Conformément aux articles L 123-6 et L 123-2 du Code de l'Urbanisme les modalités d'une concertation ont été définies ainsi qu'il suit :

- Réunions publiques.
 - Publications spécifiques : site internet.
 - Bulletin municipal.
 - Registre de concertation disponible en mairie.
- Conformément aux articles R 153-20, R 153-21 du Code de l'Urbanisme, cette délibération fera l'objet :
- D'un affichage en mairie pendant 1 mois.
 - D'une mention dans un journal diffusé dans le département.



Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuits sur sudouest-marchespublics.com



Sud Ouest immobilier

Les constructeurs de maison individuelle **chaque mardi dans votre journal** et sur www.sudouest-immo.com

En partenariat avec **bien'ici**



L'Agriculteur Charentais - 10 mars 2023

Journal habilité actes Safer, annonces légales pour tout le département - legales@agri17.fr

AVIS

Par jugement du 06 octobre 2022, le tribunal correctionnel de La Rochelle a déclaré Mr COULLAUD Damien coupable des faits d'exécution sans autorisation de travaux nuisibles à l'eau ou au milieu aquatique commis du 1er janvier 2018 au 18 octobre 2018 à Andilly et en répression, la condamné au paiement d'une amende de 15000 € dont 13000 € avec sursis.

Le tribunal a également ordonné la diffusion hebdomadaire d'un communiqué informant le public de la nature des faits et de la présente condamnation pendant 2 mois, dans le journal « L'Agriculteur charentais », aux frais de M. Damien COULLAUD ainsi qu'à la remise en état des lieux à l'identique dans un délai de 1 an, assujéti d'une astreinte de 30€ par jour de retard au-delà de ce délai de 1 an pour une durée de 12 mois.

Enfin, le tribunal a condamné Mr COULLAUD Damien à payer à l'association France Nature Environnement 17, partie civile, la somme de 3000 € au titre de dommages-intérêts ainsi que la somme de 500 € au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un Acte Sous Signature Privée en date à LAGORD du 1er mars 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : LA BOISSOTHEQUE
Siège : 1 Rue du Moulin Vendôme, 17140 LAGORD.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 30 000 euros.
Objet :
- Bar à vins, notamment la vente de vins et spiritueux, boissons, tapas, pinches gourmandes et apéritives, à consommer sur place.
- La vente de plats préparés à consommer sur place ou à emporter.

- La dégustation et la vente de vins et spiritueux, de produits d'épicerie fine et de produits annexes en point de vente ou à distance.
- L'achat et la revente, ainsi que l'importation et l'exportation au détail, en gros ou semi-gros, et également la consignation, l'emmagasinage et le stockage de vins, spiritueux, produits finis ou semis finis issus du vin ou des spiritueux, de produits d'épicerie fine ou traiteurs, et de produits annexes et complémentaires.
- L'activité d'agent commercial dans les domaines viticoles et des CHR (café, hôtel, restaurant).

- L'organisation et l'animation d'événements et de formations sur les thèmes des vins et spiritueux, et de la gastronomie, notamment de salons, ateliers, stages, conférences et séjours pédagogiques à destination des particuliers ou des professionnels, et de rencontres interprofessionnelles, ainsi que la location des locaux d'exploitation destinés à accueillir ces événements.
- Toutes prestations d'assistance et de services à destination des particuliers et des professionnels dans les domaines du vin et de la restauration.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Martial PROUTEAU, demeurant 19 Rue Debussy, 17000 LA ROCHELLE.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Rochelle.

SELAS CDG NOTAIRES
42, BOULEVARD DES PAS ENCHAÎNÉS
10201 ST SEBASTIEN S/ LOIRE

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'un acte de partage reçu par Me Christophe GLAUD, notaire associé de l'office notarial ci-dessus, le 24 février 2023, après décès de Mr Jean CABOS et Mme Elisabeth REVOL, survenus les 3 mai 2022 et 28 juillet 2021, a été constatée la modification suivante des statuts de la société SCI DES CEDRES BLEUS au capital de 152,46 €, dont le siège social est à BREUILLET (17920) 20 route du Montil, immatriculée

au RCS de Saintes sous le numéro 322 416 314.

Siège social : Le siège social est transféré, à compter du 1er mars 2023, à CORDEMAIS (44360) 40 leudit La Poire.

Gérants : Aux termes d'une délibération en date du 28 janvier 2023 ont été nommés co-gérants :
Monsieur Jacques-Henri CABOS né le 21 octobre 1954 à Setaat (Maroc), et à LUMBIN (38660) 78 route Nationale 1090.
Madame Guyline CABOS née le 17 mars 1958 à Setaat (Maroc), et à SAINT PALAIS SUR MER (17420) 134 avenue de la Ganipote.

Madame Ariane CABOS épouse GUILLON née le 12 novembre 1968 à Nantes, et à CORDEMAIS (44360) 40 leudit La Poire.

Pour avis,
Le Notaire

OFFICE NOTARIAL
LAURENT DOLE, MARIE-CHRISTINE VANHOUCHE-PROVOT,
JEAN-DAMIAN PARRAIE
59400 CAMBRAI

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent DOLE le 20/02/2023, il a été constitué la SCI DL-SAINTE GEORGES.

Capital : 631.500 €. Sièges : 28 avenue des Ondines - 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE.

Objet : La propriété d'une maison à usage d'habitation sise à SAINT-GEORGES DE DIDONNE (17110) 28 avenue des Ondines. La propriété de toute autre résidence principale qui viendrait s'y substituer. La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement, l'aliénation de ceux de cas immeubles devenus inutilités à la société au moyen de vente, échange ou apport en société. L'organisation du patrimoine familial, en vue d'en faciliter la gestion et la transmission et afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'incision. La gestion patrimoniale de titres de sociétés ou de toutes autres valeurs mobilières.

Gérants : Mme LEBLANC, née Danielle GARNIER, et à SAINT GEORGES DE DIDONNE (17110) 28 avenue des Ondines - Villa Brise du Soir. RCS : Saintes.
Durée : 99 ans.
Cessions de parts : soumises à l'agrément des associés.

OZEN PROD
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS
SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 3 000 €
SIÈGE SOCIAL :
42 RUE DE L'ANGOUMOIS
17440 AYTRÉ
(CHARENTE MARITIME)
RCS LA ROCHELLE 880 334 123

Le 28/02/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Sylvie ANTIER, demeurant 2 rue Lacausade - 64190 GURS, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de La Rochelle.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASP en date du 01/03/2023, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : YD INVEST-IMMO
Objet social :
- Toutes opérations de promotion immobilière, directement ou indirectement, et conseil en la matière, toutes opérations d'achat, de vente, de conservation, de location, de transactions immobilières, et plus généralement toutes opérations rentrant dans le cadre de l'activité de marchand de biens. Le conseil en investissements de valeurs immobilières en France ou à l'étranger. Toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets similaires ou connexes, en France et à l'étranger ;
- Conception et réalisation de tous travaux du bâtiment de second œuvre.
Siège social : 7 rue des Stemes, 17220 LA JARNE
Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de La Rochelle.
Président : M. DUPONT Yann, demeurant 19 rue Mautrec, 33000 BORDEAUX.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clause d'agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis,
Le Président

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Fabrice PERREAU-BILLARD, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée NOTARIANTIQUE NOTAIRES ASSOCIÉS, dont le siège est à LA ROCHELLE (Charente-Maritime), 133 boulevard André Sautel, titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT MARTIN DE RÉ, CRPCEN 17018, le 6 février 2023, a été effectué un aménagement du régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux.

ENTRE :
Monsieur André Charles MENET, retraité, demeurant à SAINT MARIE DE RÉ (17740) 18 Bis rue des Pertuis, et Madame Marie-Christine DUPREY, retraitée, demeurant à SAINT MARIE DE RÉ (17740) 18 Bis rue des Pertuis. Monsieur est né à PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018) le 19 février 1952.

Madame est née à BOLBEC (76210) le 10 avril 1953.

Mariée à la mairie de GENNEVILLIERS (92230) le 23 juin 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire

WIND
SARL AU CAPITAL DE 50 000 €
SIÈGE SOCIAL :
33 RUE DES SALINES
17000 LA ROCHELLE
845 235 514 RCS LA ROCHELLE

L'AGE réunie le 30/11/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour. Elle a nommé comme liquidateur Delphine VOGT demeurant 33 rue des Salines - 17000 LA ROCHELLE. Le siège de la liquidation est fixé 33 rue des Salines - 17000 LA ROCHELLE.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Par Acte Sous Seing Privé en date à SAINT GEORGES DE DIDONNE du 22 février 2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FLO PATRIMOINE
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 470 000 euros.
Siège : 22 avenue Georges Baud, 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE.
Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
- l'acquisition, la gestion et la vente de toutes participations, tous intérêts ou valeurs mobilières dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres ;
- la création, l'acquisition, la location de toute activité de prestation de services et la location, l'installation et l'exploitation de tout établissement ou fonds de commerce ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, dessins, modèles, marques, brevets concernant ces activités ;
- l'achat, la vente, la gestion, la location ou la prise en location-gérance de tous biens immobiliers ;
- et d'une manière générale, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou autres, se rattachant directement ou

indirectement à ce qui précède ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, l'extension ou le développement.

Durée : 99 années
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout Associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Agrément requis dans tous les cas par décision préalable de la collectivité des Associés statuant à la majorité des voix des Associés disposant du droit de vote.

Présidente : Madame Florie-Emilie RO-HEE, demeurant 22 avenue Georges Baud - 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE.
Immatriculation au RCS de Saintes.

Pour avis

DISSOLUTION

MENUISERIE CHARPENTE VERAT
17 (MCV17)
SARL AU CAPITAL DE 10 000 €
SIÈGE SOCIAL :
3 CHEMIN DES MILLAUDS
17240 CLION
750 522 534 RCS SAINTES

Aux termes de l'AGE du 31/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/12/2022, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Jacky VERAT demeurant 3 Chemin des Millauds, 17240 CLION avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 3 Chemin des Millauds 17240 CLION adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, notes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Saintes.

Mention en sera faite au RCS de Saintes.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MOBILE CONCEPT
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : Parc commercial de la source, 57ème Régiment d'Infanterie, 17500 JONZAC.

Objet : L'achat, la vente, la réparation de téléphones mobiles et des accessoires et activités annexes.
Durée : 99 ans.
Capital : 500 euros.

Co-gérance :
- Monsieur GUSTAVE Benjamin, 14 D Rue de la petite Puyade, 17450 BERNEUIL.
- Monsieur RENO Clément, 43-3 Cours Jules Ferry, 17800 PONS.
Immatriculation au RCS de Saintes.

Pour avis

PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
DU PROJET DE CONSTRUCTION
D'UNE CENTRALE
PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL
D'UN POSTE DE LIVRAISON,
D'UN POSTE DE
TRANSFORMATION, D'UN
POSTE DE TRANSFORMATION
LIVRAISON, D'UNE CITERNE
INCENDIE ET D'UNE CLÔTURE
SUR LA COMMUNE
DE GUTINIÈRES

Il sera procédé du lundi 3 avril 2023 au vendredi 5 mai 2023 inclus, soit une durée de 33 jours, à l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'un poste de livraison, d'un poste de transformation, d'un poste de transformation livraison, d'une citerne incendie et d'une clôture, au lieu dit Les Renteneaux - Le Touzard par la société RD PROJET 4 sur la commune de GUTINIÈRES.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : RD PROJET 4, ZAC des champs de Lescaze - 17310 ROQUEFORT. Tel : 06 31 59 89 73.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique « publications/consultations du public »).

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref.participation.public@charente-maritime.gouv.fr.

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement 05 46 27 43 00.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de GUTINIÈRES, siège de où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition d'un public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Madame la commissaire enquêteur, à la mairie de GUTINIÈRES - 3 Route de la Bergerie - 17500 GUTINIÈRES et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Madame Françoise MAUBERT a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Il se tiendra en personne à la disposition du public en mairie de GUTINIÈRES, aux jours et heures suivants :
- Lundi 3 avril 2023 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 20 avril 2023 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 5 mai 2023 de 14h00 à 17h00
La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Le commissaire enquêteur remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123-15 du code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société RD PROJET 4.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente Maritime (Bureau de l'Environnement) et à la mairie de GUTINIÈRES pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.



APPROBATION DE LA RÉVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

COMMUNE DE SAINT LAURENT DE LA PRÉE

Par arrêté du 22/09/2022, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision du zonage d'assainissement de la commune.

L'enquête s'est déroulée en mairie du 07/11/2022 au 02/12/2022, aux jours et heures habituels d'ouverture, Madame Delphine TACHET étant le commissaire enquêteur.

Dans son rapport, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable au projet d'étendre la zone d'assainissement collectif aux principales zones à urbaniser de la commune, au village de « Touchelonge » et au projet de complexe immobilier du golf intercommunal. Le reste du territoire communal est maintenu en zone d'assainissement individuel.

Par délibération en date du 21 février 2023, le Conseil Municipal a approuvé la révision de la carte de zonage d'assainissement correspondant. La carte de zonage d'assainissement, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur sont tenus à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le Maire,
Olivier COCHE-DEQUEANT

legales@agri17.fr



MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **Marielle RENOULT**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE CHARENTE-MARITIME
MARITIME / DRCTE / BAE
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 07/03/2023 15:35:13

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73219602**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son Directeur Vincent TOUSSAINT , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE 2ème AVIS

Projet de construction d'une centrale

photovoltaïque sur la commune de GUITINIÈRES

RD PROJET 4

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

SUD-OUEST

CHARENTE MARITIME

Le 06/04/2023 *SV*

L'AGRICULTEUR CHARENTAIS

CHARENTE MARITIME

Le 07/04/2023 *ORC*

Vincent TOUSSAINT

Directeur *DT*

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

Enquêtes publiques

Préfecture de la Charente-Maritime
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'un poste de livraison, d'un poste de transformation, d'un poste de transformation livraison, d'une citerne incendie et d'une clôture sur la commune de Guélinières

Il sera procédé du lundi 3 avril 2023 au vendredi 5 mai 2023 inclus, soit une durée de 23 jours, à l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'un poste de livraison, d'un poste de transformation, d'un poste de transformation livraison, d'une citerne incendie et d'une clôture, au lieu dit Les Pierrenaux, Le Touchard par la société RD PROJET 4 sur la commune de Guélinières.

Le Touchard par la société RD PROJET 4 sur la commune de Guélinières.

Des Informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : RD PROJET 4, ZAC des Champs de Lascza, 47310 Roquetaud, tél. 05 31 59 09 73.

Les Informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr/rubrique-publications/consultations-du-public).

Les observations pourront être admises par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement (tél. 05 46 27 43 00).

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Guélinières, siège de où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Dans ce lieu, un registre à feuillets non numérotés cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de M^{me} le Commissaire enquêteur, à la mairie de Guélinières, 3, route de la Bergerie, 17500 Guélinières, et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

M^{me} Françoise NAMBERT a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Il se tiendra en personne à la disposition du public, en mairie de Guélinières, aux jours et heures suivants :

Lundi 3 avril 2023 de 9 h à 12 heures.

Jeudi 28 avril 2023 de 9 h à 12 heures.

Vendredi 5 mai 2023 de 14 h à 17 heures.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles suivantes en vigueur.

Le commissaire enquêteur rendra son rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, avec récépissé de la faculté de demande établie de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du Code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société RD PROJET 4.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (Bureau de l'Environnement) et à la mairie de Guélinières pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.



Sud Ouest légales

Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire | 2 Visualisez votre avis avant sa publication | 3 Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest




Sud Ouest immobilier

Les meilleures offres de location chaque mardi dans votre journal et sur www.sudouest-immo.com

En partenariat avec **bien'ici**



Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest



SPORT & PASSION



RUGBY
JOUEURS ET CLUBS
DE LÉGENDE

Préface: Philippe Sella

Éditions SUD OUEST

**150 ans de passion...
Joueurs et clubs
de légende**

Rugby, joueurs et clubs de légende,
un livre de Maryan Charruau
et Antoine Tinel, 192 pages



23 x 29,7 cm,
BROCHÉ
À RABATS

20€

OUVRAGE EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
ET VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

Éditions **SUD OUEST**
www.editions-sudouest.com

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR :
- LA RÉVISION LA CARTE COMMUNALE
- LA PROTECTION DES ÉLÉMENTS DE PAYSAGE ET DE PATRIMOINE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.111-22 DU CODE DE L'URBANISME

COMMUNE DE VIROLLET

Par arrêté n° 2023-01 en date du 1er Mars 2023, Le Maire de VIROLLET a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe portant sur :

- La révision la Carte Communale- La Protection des éléments de paysage et de patrimoine en application de l'article L.111-22 du Code de l'Urbanisme

A cet effet, M. BERTHET Philippe a été désigné par la Présidente du Tribunal Administratif de Poitiers en qualité de Commissaire-Enquêteur.

L'enquête publique conjointe se déroulera du 28 mars 2023 à 9 h à 12 h, 11 avr 2023 de 14 h à 17 h 2 mai 2023 de 9 h à 12 h, heure de la clôture de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique sera disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la Communauté de Communes de Gemozac à l'adresse suivante : <http://www.cc-canton-gemozac.fr/rubrique : actualites>

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Virollet et le cas échéant à l'adresse électronique suivante : mairie@virollet.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL, D'UN POSTE DE LIVRAISON, D'UN POSTE DE TRANSFORMATION, D'UN POSTE DE TRANSFORMATION LIVRAISON, D'UNE CITERNE INCENDIE ET D'UNE CLÔTURE SUR LA COMMUNE DE GUITINIÈRES

Il sera procédé du lundi 3 avril 2023 au vendredi 5 mai 2023 inclus, soit une durée de 33 jours, à ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance ou permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'un poste de livraison, d'un poste de transformation, d'un poste de transformation livraison, d'une citerne incendie et d'une clôture, au lieu dit Les Rentaneux - Le Touzinard par la société RD PROJET 4 sur la commune de GUITINIÈRES.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : RD PROJET 4, ZAC des champs de Lescaze - 47310 ROQUEFORT. Tel : 06 31 59 69 73.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr/rubrique : publications/consultations du public).

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref.participationpublic@charente-maritime.gouv.fr.

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente Maritime et seront tenus à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez vous pris auprès du bureau de l'environnement 05 46 27 43 00

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de GUITINIÈRES, siège de où il pourra être consulté aux

jours et heures habituels d'ouverture du public.

Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition d'un public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Madame le commissaire enquêteur, à la mairie de GUITINIÈRES - 3 Route de la Bergerie - 17500 GUITINIÈRES et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Madame Françoise MAUBERT a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Il se tiendra en personne à la disposition du public, en mairie de GUITINIÈRES, aux jours et heures suivants :

- Lundi 3 avril 2023 de 09h00 à 12h00
 - Jeudi 20 avril 2023 de 09h00 à 12h00
 - Vendredi 5 mai 2023 de 14h00 à 17h00

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Le commissaire enquêteur remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123-15 du code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société RD PROJET 4.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente Maritime (Bureau de l'environnement) et à la mairie de GUITINIÈRES pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE de la SAS WAVE BOW, capital 1000€, siège social 1 rue Albert 1er, 17000 LA ROCHELLE. SIREN 885 395 624 RCS La Rochelle du 19/01/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Salim BALIT, demeurant 48 avenue Danton, 17000 LA ROCHELLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquiescer le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 48 avenue Danton, 17000 LA ROCHELLE là où la correspondance devra être envoyée et où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de La Rochelle en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

ATLANTIQUE NOTAIRES ROCHELAIS 36 RUE DE LA NOUE 17000 LA ROCHELLE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe LABBE, notaire à LA ROCHELLE le 27 mars 2023, Monsieur Luc Antoine SEGUIN, retraité, et Madame Isabelle Rose Françoise Christine LA-VOIX, artiste peintre, demeurant ensemble à PERIGNY (17180), 5 rue du Séminaire, mariés à la mairie de FONDETTE, le 16 juin 1983, sous le régime de la séparation de biens pure et simple, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jean-Marie LEGÉAT, notaire à FONDETTE, le 03 juin 1983 ont procédé à un aménagement de régime matrimonial afin d'adopter un régime matrimonial au régime de la séparation de biens, une société d'acquies, avec faculté de préèvement par préciput. Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Jean-Christophe LABBE, notaire à LA ROCHELLE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent

demander l'homologation ou changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Maître Jean-Christophe LABBE

DISSOLUTION ANTICIPÉE

FRANÇEL SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 7 622,46 €

SIÈGE SOCIAL : 44, RUE LE TERME 17320 MARENNES

SIÈGE DE LIQUIDATION : 17 RUE RÉGNIER 17320 MARENNES

342 694 124 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel Monsieur Jean-Jacques COMBE demeurant 17 rue Régnier, 17320 MARENNES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 17 rue Régnier, 17320 MARENNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de La Rochelle en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

CLÔTURE DE LIQUIDATION

HOLBON SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 60 000 €

SIÈGE : 3 BIS BOULEVARD D'ANTIOCHE 17660 ST DENIS D'OLERON

SIÈGE DE LIQUIDATION : 110 RUE DE LA COUARDE 17190 ST GEORGES D'OLERON 63269637 RCS LA ROCHELLE

L'Assemblée Générale réunie le 30 janvier 2023 au 110 Rue de la Couarde, 17190 SAINT GEORGES D'OLERON, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Didier BONTEMPS, demeurant 110 Rue de la Couarde 17190 SAINT GEORGES D'OLERON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Tribunal de commerce de La Rochelle, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

AVIS DE PUBLICITE

EURL PARC DE BELLEVUE ENTREPRISE UNIPERSONNELLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 7500 €

SIÈGE SOCIAL : 30 RUE DES PETITS COMMERCES LIEUDIT LA ROUILLE 17630 ARVERT 497 492 661 RCS LA ROCHELLE

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/03/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de La Rochelle.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Par Acte Sous Seing Privé, en date du 1er février 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination : B.E PATRIMOINE. Forme : Société par actions simplifiée. Capital : 100 euros. Siège : 25 Route des Denis - 17100 SAINTES.

Objet : La prise de participation, la cession et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés consti-



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime. La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Réf : AS 17 23 0960 01
 Descriptif : Vignes, terres, bois
 ARS (16) 6 a 10 ca
 ZB-44

MERPINS (16) 1 a 88 ca
 AA- 61
 PERIGNAC 2 ha 26 a 00 ca
 D- 707- 765 E- 212 ZL- 20- 43(J)- 43(K)

SALIGNAC-SUR-CHARENTE 3 a 13 ca

E- 693
 Document d'urbanisme : Np-PLU (ARS) / N-PLU (MERPINS) / A-PLU (PERIGNAC) / Znc-carte communale (SALIGNAC-SUR-CHARENTE)

tées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Les activités d'holding animatrice. Durée : 99 années.

Admission aux assemblées et droit de vote. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur Eric BERTHOMME, demeurant 25 Route des Denis - 17100 SAINTES.

Immatriculation au RCS de Saintes.

Pour avis

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

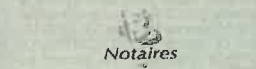
MOLTO SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 770 900 €

SIÈGE SOCIAL ET DE LIQUIDATION : 12 RUE DE LA BALISSE 17310 ST PIERRE D'OLERON 790096143 RCS LA ROCHELLE

L'Assemblée Générale réunie le 28 février 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Françoise CAPDEVILLE, demeurant 12 Rue de la Balisse 17310 ST PIERRE D'OLERON, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de La Rochelle, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur



SARL DECIRON-LAFAYE, JONOUX ET AMBLARD-HIBON NOTAIRES 2 RUE DE LA GARE 79000 NIORT

NOMINATION CO-GÉRANCE

ANNEMIFA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE AU CAPITAL DE 134 000,00 € 14 CHEMIN DE LA MESSE 17200 SAINT SULPICE DE ROYAN RCS SAINTES 900 656 218

Suivant donation de parts en date du 27/03/2023, il a été pris acte de la nomination de M. Benoît SALMON, demeurant à BREUIL-MAGNE (17870), SC route de Loire Les Marais, en qualité de

Réf : AA 17 21 0697 02
 Descriptif : Terre
 L'HOUMEAU . 98 a 30 ca
 ZB 7

Document d'urbanisme : A - PLU
 Situation locative : Loué sur la totalité

Informations complémentaires : Les candidatures à l'installation seront examinées en priorité.

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 22/04/2023 - par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 10, rue des Vachons CS 20080 - 17103 SAINTES ☎ 05 46 93 16 90

ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Vernueil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.safema.fr/>

co-gérant. De sorte que la gérance est désormais assurée par M. Michel SALMON, Mme Françoise SALMON et M. Benoît SALMON.

La modification des statuts sera faite en conséquence au RCS DE Saintes.

Pour avis, La Gérance

TRANSFERT DE SIÈGE

GEK SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 10 000 €

SIÈGE SOCIAL : 465 ROUTE DE SAINT-PIERRE 17560 DOLUS D'OLERON 828 337 840 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale à Dolus d'Oléron en date du 27 mars 2023, il résulte la modification du siège social de la société.

L'article 4 - SIÈGE SOCIAL des statuts a été modifié en conséquence : Ancienne mention : Le siège social est fixé : 465 Route de Saint-Pierre à DOLUS D'OLERON (17550).

Nouvelle mention : Le siège social est fixé : 66 avenue d'Antioche à LE CHATEAU D'OLERON (17480).

Président : Madame Gaëlle GEAY épouse KLEIN, demeurant 2 bis avenue Henri BARBUSSE à MORSANG SUR ORGE (91390).

Inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés de La Rochelle.

Pour avis, Le Président

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

KIKIPOETE SCIAU CAPITAL DE 365.000 € SIÈGE SOCIAL : 14 RUE JEAN-BAPTISTE JOURDAN 17140 LAGORD 830396026 RCS DE LA ROCHELLE

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 mars 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social à 49 avenue du Maréchal Foch, 17340 CHATELAILLON PLAGE. Mention sera portée au RCS de La Rochelle.

Suite des annonces en page 22